Note de suivi n°5 du plan Ecophyto : Données 2014 en Languedoc-Roussillon

Le Plan Ecophyto, lancé au niveau national en 2008 et décliné en région en 2010, vise à réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytosanitaires, tout en maintenant un niveau élevé de production agricole, en quantité et en qualité. Il vise aussi à réduire globalement l'utilisation des produits phytosanitaires.
Comme chaque année désormais, la note de suivi régionale fait le point des actions menées en région ainsi que sur les indicateurs disponibles. Elle vise aussi à donner un point d'étape avant le nouveau plan Ecophyto 2, et avant la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

A- ECOPHYTO en Languedoc-Roussillon : Actions menées, à fin 2014

L'actualisation des actions menées à fin 2014 insiste surtout sur les points nouveaux par rapport aux précédentes notes de suivi.
L'articulation des actions du plan régional est en fin de document.

1/ Enjeu 1 - Organiser la gouvernance, suivre les réalisations et communiquer

LR-2/ Une **note de suivi** régional 2012-2013 a été publiée en juillet 2014. Elle récapitule les actions menées jusqu'à fin 2013, présente la pression phytosanitaire sur la campagne 2013 et des indicateurs.

LR-3/ Comme les années précédentes, **la communication** s'est poursuivie, à l'initiative des nombreux partenaires : colloques Biocontrôle de PO²N, ou AGDUQUE (Agriculture Durable et Qualité de l'Eau) organisé par Perpignan Agglomération, multiples journées d'information (AgroSud, CIVAM…) ou de démonstrations (Conseil départemental de l'Aude, SMAGE des Gardons, Chambres d'Agriculture…), documents d'information (DDTM…)

L'appel à projet Communication Ecophyto lancé par la DRAAF, a suscité vingt et un dossiers pour un montant d'aide demandé de 148 901 €, soit près de 2,5 fois l'enveloppe disponible (62 684 €.). Finalement, sur quinze dossiers retenus, dix ont finalisé leur action pour un montant d'aide de 45 702 €.

Les actions ainsi aidées sont :
- des journées de démonstration (pulvérisation en arboriculture) ou d'informations Ecophyto autour de l'artichaut, la viticulture, ou pratiques amateurs (jardin partagé),
- des salons organisés (pour les collectivités à Cardet) ou des participations (SEVE pour les acteurs des jardins, de l'horticulture et du paysage)
- des documents : guides techniques (milieu urbain, vignobles), livrets (villes et villages fleuris), plaquettes (cépages résistants) et autres informations sur les efforts réalisés (SNCF Réseau)…

Depuis 2012, 26 actions de communication ont ainsi bénéficié de 98 500 € d'aide.
L'information est relayée sur les sites internet des divers partenaires et notamment celui de la DRAAF (bulletins de santé du végétal, évènements, notes de suivi, plan régional, comptes rendus ….).

2/ Enjeu 2 - Réduire l'utilisation des phytosanitaires en agriculture

LR-4/ La diffusion du Bulletin de Santé du Végétal s'est poursuivie grâce à l'implication de cent six agents issus de quarante huit structures régionales. Les BSV sont mis en ligne sur les sites internet CRA et DRAAF. Les BSV sont aussi diffusés dans la presse spécialisée régionale (Paysan du Midi) vers 11 200 abonnés.

En 2014, une expérimentation est menée sur la filière Prairie contre le campagnol terrestre. Le dispositif est animé par la FREDON. L'observation porte sur la détection des campagnols afin d'alimenter une base de données et surtout suivre l'évolution de cette population pour prévenir des pics de pullulation. Ces observations fournissent les éléments pour un arrêté définissant une éventuelle période de traitement à la bromadiolone. Ces observations ont lieu dans les prairies et donc sur les zones d'élevage. Le réseau débute en Lozère où la situation préoccupante a donné l'alerte. L'objectif est de minimiser l'utilisation de la bromadiolone et d'atteindre 0 impact négatif sur les espèces non cibles qui en meurent. En Lozère, il s'agit d'espèces protégées type rapaces. Le BSV est l'outil de diffusion pour définir la zone de lutte collective et la lutte chimique. Plusieurs BSV sont édités en 2014 : 5 allant de la période de juin à novembre 2014.

2014 est la troisième année de mise en place des **effets non intentionnels** : biodiversité et résistance (prélèvements afin de détecter des résistances).
Concernant les prélèvements de **résistance**, les tests à réaliser sont décidés au niveau national. Depuis 2014, les experts nationaux interrogent le réseau régional afin de mieux cerner les besoins (suivant les pressions sanitaires, les substances actives utilisées en région…). En Languedoc-Roussillon, les prélèvements ne concernent que les filières arboriculture et viticulture.
Concernant les observations **Biodiversité**, il n'y a que deux ans d'observations. En effet, lors de la première année, certains protocoles n'étaient pas adaptés aux contraintes méditerranéennes (période de prélèvement trop tardives pour la région).
Vingt et une parcelles sont fléchées en région :
- 15 en viticulture (3 dans le Gard dont une en bio, 6 dans l'Hérault, 2 dans les Pyrénées-Orientales et 4 dans l'Aude)
- 3 en salade (Gard et Pyrénées Orientales dont une parcelle en agriculture biologique)
- 3 en maïs semence (Aude, Gard et Hérault).

En 2014, la région est, pour la deuxième année, pilote pour une expérimentation nationale sur la place des **adventices dans les BSV en viticulture**. Le réseau d'épidémiosurveillance Viticulture est mobilisé pour participer à cette expérimentation basée sur des protocoles d'alerte d'adventices émergentes et d'évolution de quelques unes dites envahissantes.

LR-5/ Dans le cadre de son X° Programme d'actions 2013-2018 et du PDR, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse accompagne les opérateurs économiques dans leur stratégie économiques intégrant les enjeux environnementaux, notamment les évolutions de pratiques à partir de clauses de leur cahier des charges de production. Après des programmes d'actions pionniers dans le cadre du IX° programme (Côtes de Signargues autour du Briançon, Camp de César avec la coopérative Laudun-Chusclan, ou le Malaven avec l'ODG Tavel), des animateurs au sein d'organisations de gestion (ODG) ou coopératives développent cette dynamique à d'autres terroirs : Faugérois, Syndicat des vins des Côtes de Thongue, Fédération des vins de pays de l'Hérault, coopératives d'Ensérune, des vignobles d'Héraclès (Vergèze), ou encore des vignobles Dom Brial (Baixas)…

LR-6/ En région, 70 captages font l'objet d'une démarche de restauration de la qualité, dont **46 captages prioritaires** SDAGE. Les démarches captages ont donné lieu, à fin 2014, à 29 arrêtés de délimitation d'aire d'alimentation et trois arrêtés définissant un programme d'actions.

Pour les captages prioritaires la dynamique est bien avancée, comme l'indique le diagramme. On peut toutefois regretter la difficulté à formaliser les programmes d'action dans un arrêté préfectoral.

Les programmes d'actions articulent des actions diverses tant en zone agricole que non agricole : sensibilisation, démonstrations, animation, foncier, aménagements, mesures agro-environnementales, investissements individuels ou collectifs…

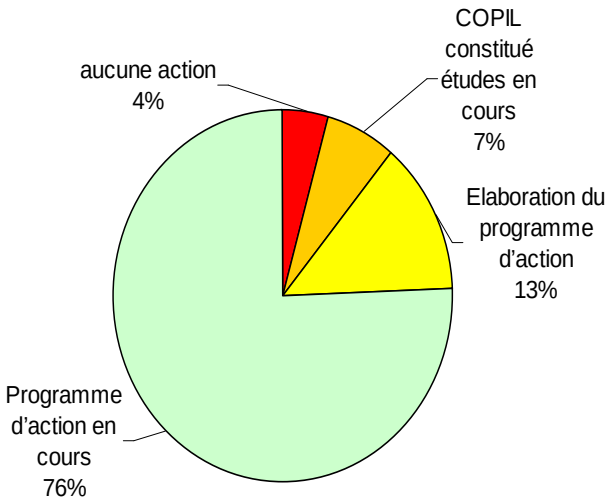

Captages prioritaires et sensibles SDAGE 2016-2020

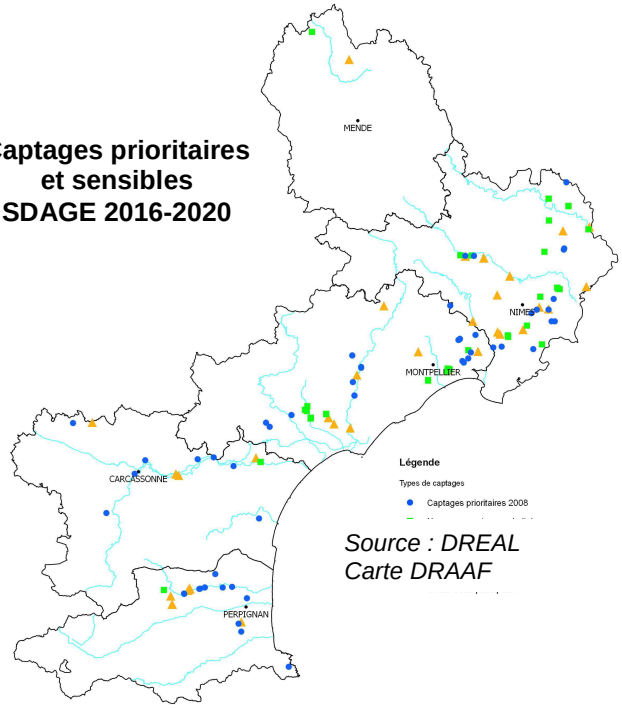

Source : DREAL
Carte DRAAF

Suite à la conférence environnementale de septembre 2014, le nouveau SDAGE (2016-2020), en consultation pour validation fin 2015, prévoit en Languedoc-Roussillon 138 ouvrages sensibles dont 100 prioritaires soit, du fait du regroupement de certains ouvrages sur une même aire, 92 territoires sensibles dont 64 prioritaires.

<u>LR-7/</u> Diffuser des systèmes économes en phytosanitaires

Parmi les actions de diffusion menées en 2014, on peut souligner :

Les enjeux de la pulvérisation en arboriculture

Sudexpé, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, a organisé deux soirées d'information, les 13 et 17 novembre, sur la pulvérisation en arboriculture. Etape clef de la mise en œuvre des stratégies de protection phytosanitaire, la pulvérisation a pourtant souvent été le parent pauvre dans les exploitations fruitières. L'évolution des pratiques, les contraintes réglementaires et les évolutions technologiques obligent à remettre en avant cette problématique. En fin de soirée, une visite en vergers a permis de visualiser de façon plus concrète les effets de différentes modalités de pulvérisation par lumière noire : comparaison des buses classiques avec des buses à réduction de dérive, effets du mouillage (350 ou 1000 l/ha) ou encore de l'incidence de l'architecture des pulvérisateurs.

Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

Le guide Rhône Méditerranée 2014 est le fruit du travail en commun des services viticoles des Chambres d'agriculture et de leurs partenaires techniques des vignobles de l'Arc méditerranée français. Les ingénieurs, conseillers et œnologues ont mis en commun leurs connaissances et

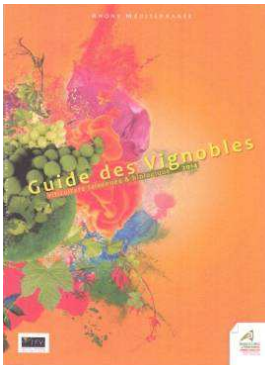

leurs expériences pour dispenser les informations les plus récentes et les plus pertinentes. Ce document est au service des viticulteurs a pour objectif de les guider dans leurs choix afin de conduire leur entreprise au plus près de leurs objectifs. Qu'ils soient dans une démarche d'agriculture raisonnée ou biologique, ils vont trouver les informations sur l'ensemble des thématiques viticoles : pathologie, conduite, matériel végétal, conditions d'utilisations des spécialités phytosanitaires... Les articles de ce guide sont réactualisés chaque année grâce aux travaux d'expérimentation financés par les Conseils régionaux et FranceAgriMer. Un format pdf sera en libre accès sur les sites internet (DRAAF, EcophytoPIC..).

3/ Enjeu 3 - Tendre vers le "Zéro phyto" en zone non agricole (ZNA) (LR-8 /9 /10 /16)

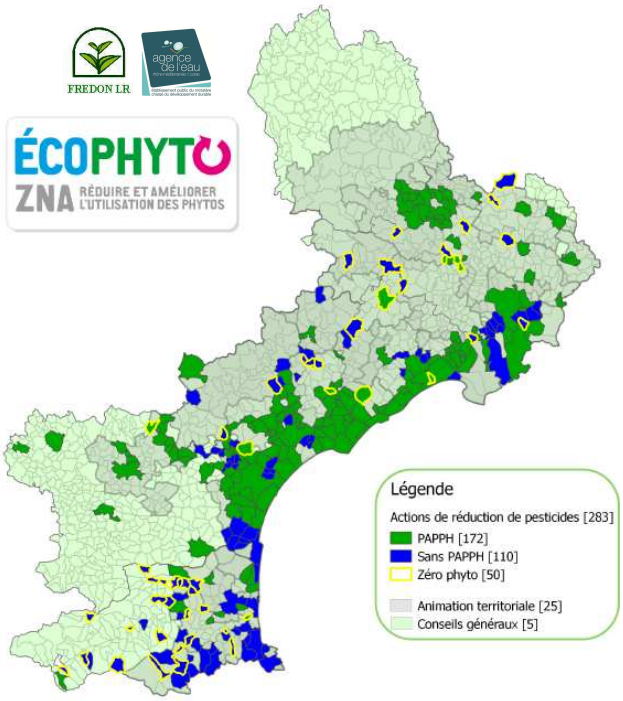

La FREDON assure la coordination régionale et appuie les partenaires pour la diffusion d'informations et la mise en œuvre d'actions de réduction de phytosanitaires vers le "zéro phyto en ZNA".

Ainsi, à fin 2014 :

- 282 communes se sont lancées dans cette réduction, dont 172 avec l'appui d'un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH).
- 50 communes se déclarent en "zéro phyto".
- 43 structures de gestion et d'animation locale ont intégré des actions de réduction dans leur programme de planification (SAGE, contrat de rivières, Documents d'Objectifs Natura 2000…)
- Les collectivités en charge de l'eau potable se sont investies dans cette thématique.
- Concernant les infrastructures linéaires, les 5 Conseils départementaux et les Voies Navigables de France (VNF) se sont engagés sur leurs réseaux fluviaux ou routiers. SNCF Réseau poursuit ses expérimentations d'alternatives au désherbage chimique. Autoroute du Sud de France (ASF) réduit également les herbicides sur son réseau (-78% entre 2008 et 2014).

L'ensemble de ces structures constituent des relais d'information et des appuis techniques auprès des communes

Sur 2014 :

- plus de trente salons, journées de sensibilisation ou démonstration, destinés aux élus ou aux amateurs, ont été organisés ; et plus de 120 depuis le début du plan régional.
- au delà du Certiphyto le CNFPT a organisé, pour les professionnels des collectivités territoriales, 8 formations (gestion différenciée, PAPPH..) dont ont bénéficié 150 personnes (68 sessions et 923 personnes depuis 2010).

- Les CFPPA s'impliquent dans les formations pour les amateurs. Celles-ci se multiplient aussi via les PAPPH.

4/ Enjeu 4 - Mettre en synergie les actions Recherche, Expérimentation, Démonstration et Formation

LR-11/ Le réseau FERME DEPHY

Les groupes de fermes DEPHY ECOPHYTO visent la démonstration et la promotion de pratiques économes en produits phytosanitaires :

Conseiller les groupes de fermes : le réseau est organisé par groupe et par filière. Chaque groupe d'exploitations bénéficie de l'appui d'un ingénieur réseau pour les conseiller et les accompagner. Les exploitants s'engagent volontairement à diminuer les produits phytosanitaires et sans contrepartie financière.

Acquérir des références : ces groupes permettent d'accumuler des données agronomiques, environnementales, économiques et sur l'organisation du travail et de les partager.

Diffuser les références : le réseau DEPHY ECOPHYTO doit valoriser les références acquises pour le conseil, la recherche et la formation et communiquer sur les systèmes économes et performants auprès des agriculteurs, conseillers, chercheurs, enseignants, formateurs et acteurs de la décision publique.

En Languedoc-Roussillon ils rassemblent **75 agriculteurs en 8 groupes** (cf. le livret régional DEPHY http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CRALR/Internet_CRALR/Documents_internet_CRALR/ECOPHYTO_2012/ECOPHYTO/LE_DEPHY_LR.pdf)

- un en grandes cultures (début en 2012),
- un en cultures légumières (début en 2011)
- deux en arboriculture (un débutant en 2011, et un en 2012)
- quatre en viticulture (deux débutant en 2010, et deux en 2012).

En Viticulture, quatre groupes en région qui impliquent 44 exploitations situées dans le secteur des Aspres (Pyrénées-Orientales), dans le narbonnais-littoral (Aude), dans la Basse vallée de l'Hérault et en vallée du Rhône.

Les synthèses sur les 44 exploitations engagées démontrent que les leviers mis en œuvre ont permis de diminuer leur IFT. Cette baisse d'IFT (7% en moyenne) varie selon le millésime, la valorisation de la production, la structure de l'exploitation (la taille et l'organisation du travail permettant ou non un travail manuel ou mécanique)

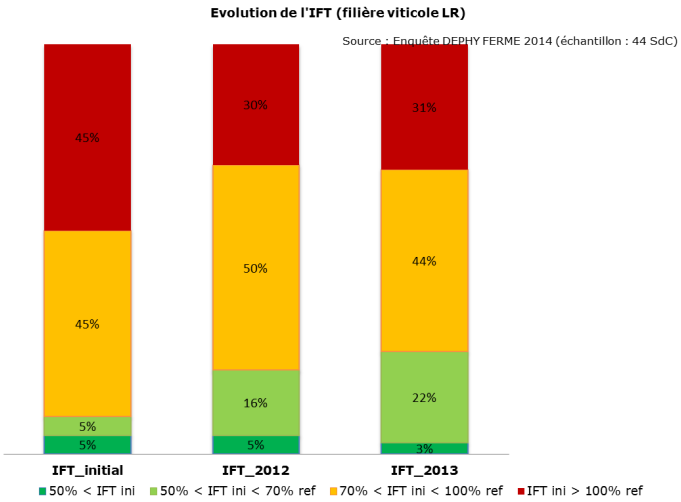

Les leviers de réduction mis en évidence :

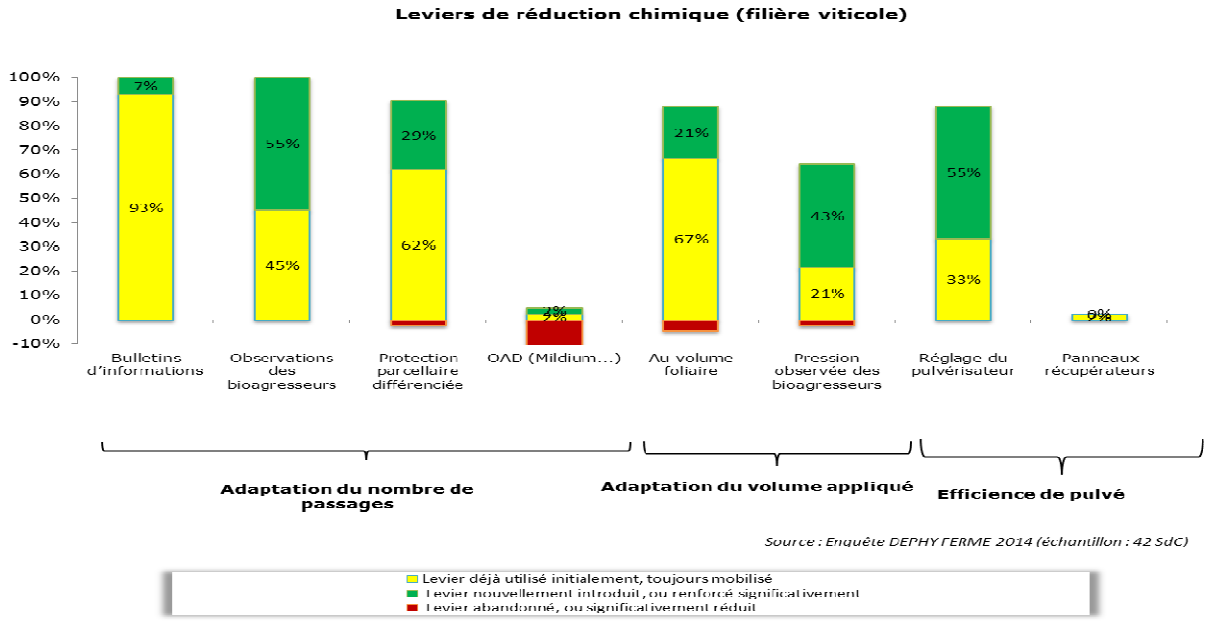

- **L'adaptation du nombre de passages** est un levier déjà largement utilisé par les exploitations même si certains leviers sont abandonnés et notamment des outils d'aide à la décision (POD-Mildium pas adapté aux conditions pédo-climatiques ou aux cépages méditerranéens).
- **L'adaptation au volume appliqué** s'est développée bien que déjà largement utilisée (Optidose®).
- Le **réglage du pulvérisateur** est un levier largement adopté. Mais lors des enquêtes, il apparait que l'acquisition de matériel plus performant ne s'est pas développée à cause du coût d'achat.
- **L'acceptation de présence d'adventices**, maladies et/ou ravageurs est en augmentation dans la mesure où elle n'engendre aucune concurrence.
- **L'utilisation de produits de biocontrôle** est en augmentation : elle est principalement due au déploiement de la **confusion sexuelle**.

En Arboriculture, deux groupes en région sont orientés sur la production d'abricots dans le Gard et de pêches dans les Pyrénées-Orientales. Les principaux leviers mis en œuvre concernent les moyens de **lutte contre les bioagresseurs** :

- emploi de méthodes de **lutte biologique** plus important, de méthode alternatives (piégeage massif, glu contre le forficule notamment…
- **mode de conduite** (taille et éclaircissage)
- **évitement** par l'implantation de **variétés précoces.**

Certains bio-agresseurs ne peuvent pas être contrôlés avec les moyens de lutte disponibles.

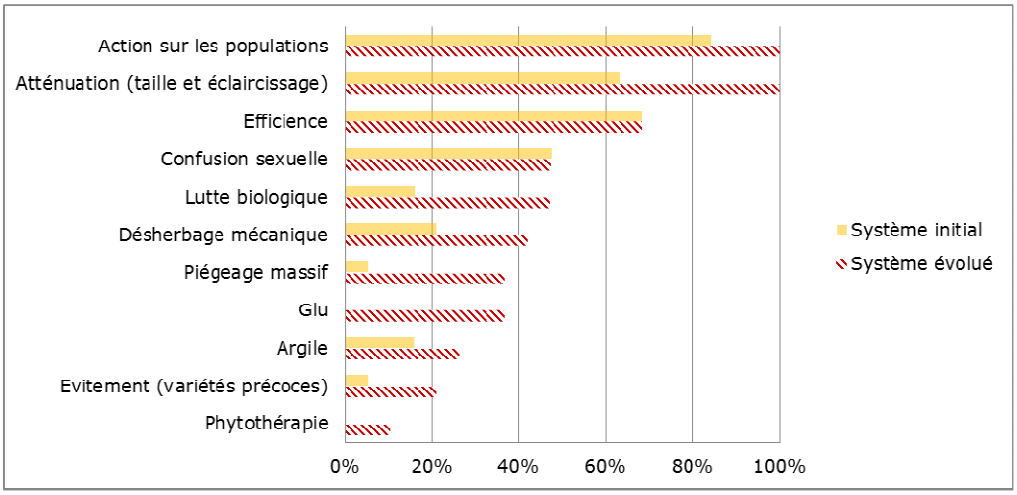

Les leviers mis en œuvre ont permis de réduire les IFT en moyenne de 20 à 30% tout en maintenant un chiffre d'affaire identique aux références.

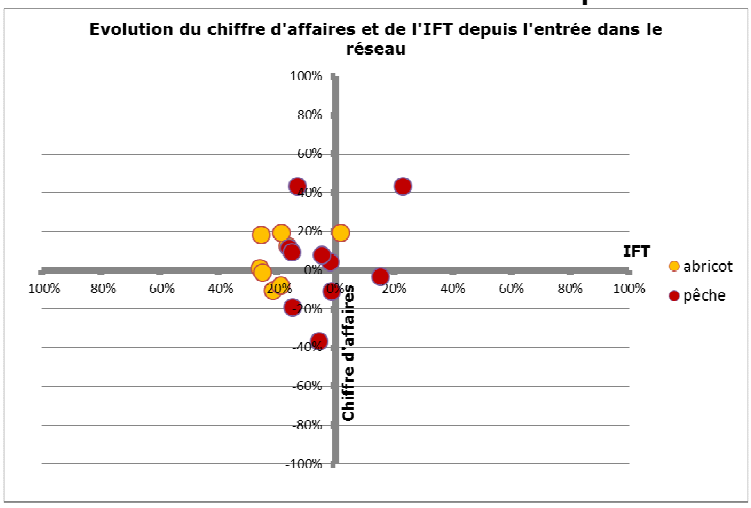

Il convient de souligner que le chiffre d'affaire en fruits à noyaux dépend des conditions climatiques, d'une concurrence internationale accrue, ainsi que du mode de commercialisation de la production qui est lié à la stratégie de l'exploitation. Il dépend notamment du mode de culture : en agriculture biologique, les rendements sont inférieurs de 30% en moyenne pour des IFT plus faibles.

Dans le **groupe FERME Grandes Cultures** de l'Ouest audois, la culture du blé dur et du tournesol dominent. Une partie des exploitations est irrigable (réseau collectif sous pression) avec présence de semences. Les pistes mises en œuvre pour baisser les intrants sont **l'allongement des rotations**, les **faux semis**, le **décalage des dates de semis**, le **désherbage mécanique** (herse étrille, bineuse), une meilleure **surveillance** à la parcelle des bio-agresseurs, des **variétés** moins sensibles aux maladies, des programmes fongicides en fonction des variétés choisies.

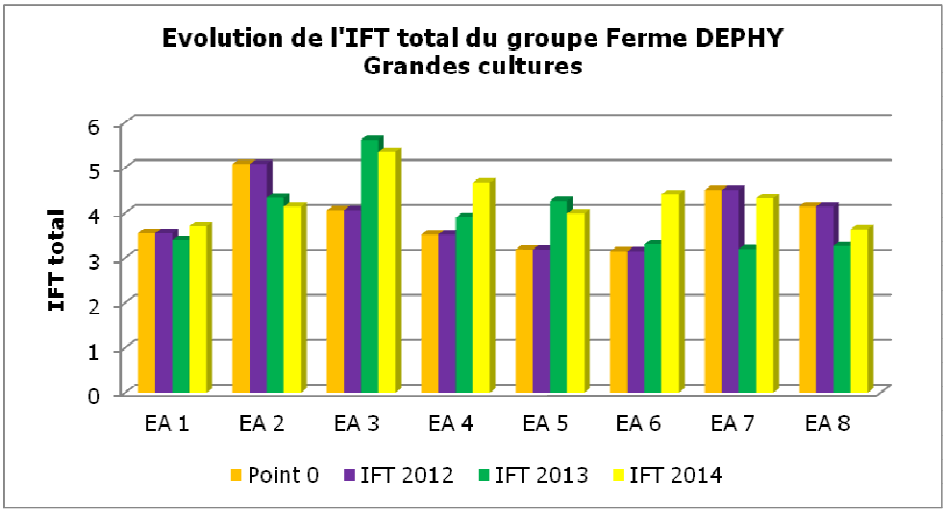

La réduction de l'usage des herbicides et la réalisation de faux-semis systématiques ont été mis en place avec des résultats variables en fonction des situations pédoclimatiques (problème de levée d'adventices dans l'interculture pendant les périodes de sécheresse en automne mais favorisée dans les céréales en hiver, problème de destruction mécanique dans les intercultures longues humides avec des phénomènes de repiquage des adventices). Le désherbage mécanique se met en place progressivement.
Les agriculteurs du groupe maîtrisent mieux le salissement de leurs cultures avec une gestion ciblé des désherbages à la parcelle.
La réduction des IFT est limitée par le temps de mise en place de nouvelles techniques, le retour d'expérience de chaque agriculteur sur les pratiques mises en place sur leur exploitation, la réactivité financière des exploitations pour faire évoluer le parc de matériel et les incertitudes réglementaires.

Le groupe FERME Artichaut/Salade avait été présenté dans la note n°4. Il affiche une baisse de l'IFT moyen de l'ordre de 25%. Une nouvelle stratégie de protection des parcelles privilégie l'observation, le raisonnement plutôt que l'approche systématique sécuritaire et répétitive. La prise de conscience de l'intérêt de protéger la faune auxiliaire est utile dans la lutte contre certains bio-agresseurs.

LR-12/ La journée portes ouvertes organisée par l'EPL de Carcassonne a mobilisé apprenants et professionnels autour de la démarche Ecophyto. Dans le cadre de « l'**Action16** » (**implication des exploitations des lycées agricoles**) l'EPL de Carcassonne et SupAgro (domaine du Chapitre) participent en viticulture.
L'IFT moyen 2010-2012 des 22 systèmes viticoles testés au niveau national était à -36% par rapport à l'IFT de référence. La moyenne sur quatre ans (2010-2013) montre une baisse de -33% par rapport à la situation de départ, et -39% par rapport à l'IFT de référence, avec en région :

- Carcassonne : Carignan-Optidose : -38% (2010-2012) / Merlot raisonné : -12% (2010-2013) / Merlot PodMildium : -32% (2010-2013)
- Sup Agro (2010-2012) : Coop-Optidose : -8% / Particulier-Ecopulvé : -3%

SupAgro a modifié ses systèmes testés à partir de 2013. Carcassonne a arrêté la parcelle Carignan Optidose par souci de démarche plus globale.

Au titre de **l'accord cadre de coopération Eau et Agriculture dans l'enseignement agricole pour 2013-2018**, signé le 8 octobre 2013 entre l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée –Corse et les DRAAF du bassin pour améliorer la formation des apprenants concernant la lutte contre les pollutions et l'économie d'eau, trois projets ont été retenus en région à fin 2014, :

- l'EPL de Carcassonne pour évaluer les impacts de différents modes de conduites des parcelles le long d'un cours d'eau, sur la qualité pesticides de ce dernier
- l'EPL de Castelnau le Lez vers du zéro rejet en horticulture et le passage en AB
- l'EPL de Perpignan pour un projet d'exploitation autour de la gestion durable de l'eau.

Un quatrième est retenu au titre de 2015, sur l'EPL de Castelnaudary pour un projet d'exploitation visant la mise en place d'un site pilote pour l'amélioration de la qualité de l'eau du Tréboul.

Au titre du Plan Produire Autrement inscrit dans la loi d'avenir d'octobre 2014, sont en cours dans les exploitations des lycées agricoles :

- un autodiagnostic de leur performance agro-écologique
- l'élaboration d'un plan d'action pour atteindre les objectifs du plan Ecophyto

- l'identification de situations pédagogiques types pour transférer les résultats au sein des enseignements et en direction des acteurs du territoire

LR-13/15 Formation

Deux listes sont téléchargeables sur le site de la DRAAF (http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/Agrement-d-entreprise-et) :

- les centres de formations habilités en région sur l'ensemble des certificats individuels "**Certiphyto**"
- les organismes certificateurs (OC) agréés.

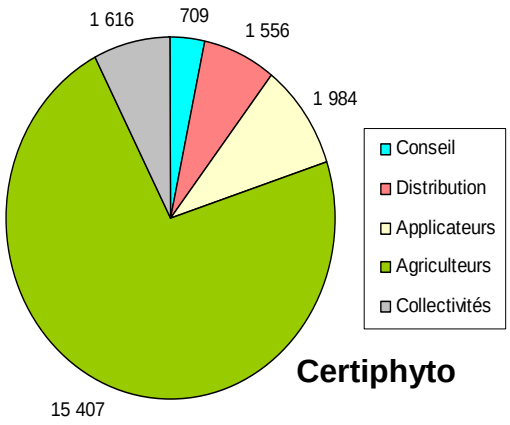

Au 11 mai 2015, 21.272 **Certiphyto** sont édités en région, dont 15.407 concernent des agriculteurs soit 52% des chefs d'exploitations de la région, et 1616 concernent les collectivités.

La plupart des **formations initiales** diplômantes intègrent la démarche Ecophyto dans leurs référentiels respectifs (disponibles sur chlorofil.fr). En Languedoc-Roussillon, en 2014, ce sont ainsi 2207 personnes qui sont formées, soit 9050 depuis 2010. En **formation continue,** en 2014 dans les réseaux CFPPA, 700 personnes ont abordé la thématique Ecophyto (dont 50% lors de journées grand public) et 4300 personnes depuis 2010 (dont 24% lors de journées grand public).

B- ECOPHYTO en Languedoc-Roussillon : Indicateurs disponibles

Rappel méthodologique

L'indicateur retenu comme référence au niveau national est le **Nombre de Doses Unités** -**NODU**-. Cet indicateur qui rapporte la quantité vendue de chaque substance active à une dose unité qui lui est propre et stable, permet d'apprécier l'intensité du recours aux produits phytosanitaires (voir : http://agriculture.gouv.fr/Notes-methodologiques-Le-NODU).
Le calcul du NODU est basé sur les données de ventes nationales de ces produits. Il est constitué de divers éléments:

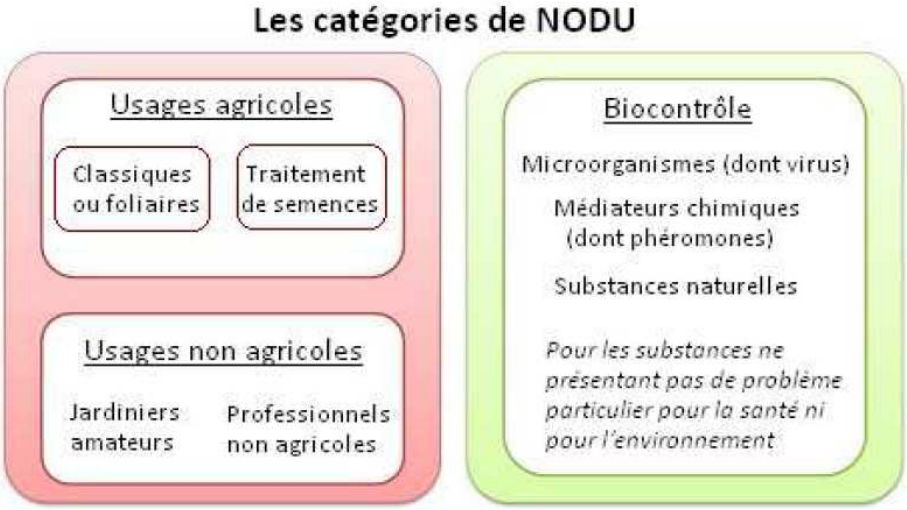

Le NODU Biocontrôle n'a pas un objectif de diminution, bien au contraire. Une première définition en a été donnée en 2012. Cette liste est amendée chaque année, la dernière version date de février 2015 :
(http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/liste_2013-produits_NODU_vert_biocontrole_141231_DV_cle4914bb.pdf) .
Attention ce n'est pas celle qui est appliquée sur les résultats 2013, année où la liste était beaucoup plus réduite (114 produits contre 247 actuellement).

Le NODU n'a qu'une validité à l'échelle nationale. On reste en attente des données de ventes affinées au code postal des utilisateurs pour espérer une validité régionale. Ce sera fait sur les données 2014 collectées en 2015.

Les seules données disponibles au niveau régional sont les **quantités vendues de substances actives (QSA)**; tout en sachant que les données de base ne sont définitives qu'à n+3. Ces données QSA régionales présentent les mêmes réserves que le NODU : pertinence nationale, mais beaucoup plus limitée au niveau régional.

Il convient aussi de souligner que le champ du RICA, est celui des exploitations "moyennes et grandes " qui ont une Production Brute Standard (PBS) supérieure ou égale à 25 000 €.

En Languedoc-Roussillon les "exploitations moyennes et grandes" représentaient, au recensement agricole de 2010, 53% des exploitations, 87% de la SAU et 93% de la PBS. Les autres 47% des exploitations n'ont pas un impact économique fort dans la production mais elles maintiennent un tissu social sur le territoire.

La fiabilité des données du RICA au niveau régional dépend de la représentativité des échantillons. Ainsi l'orientation maraîchage/cultures légumières ne peut pas être présentée car l'échantillon régional est insuffisant, et des précautions sont à prendre pour les grandes cultures et l'arboriculture dont les échantillons sont limités.

Compte tenu des variations inter-annuelles susceptibles d'être expliquées par les conditions climatiques et socio-économiques, les données sont élaborées en moyenne triennales glissantes. En outre, vu les temps de collecte et validation, les données disponibles sont celles de 2013.
L'ensemble de ces réserves étant posé, les données disponibles peuvent être présentées rapidement.

Quantités de phytosanitaires vendues

Evolution des moyennes triennales glissantes de QSA vendues (T) en LR

Source : BNV-D mai2015, DRAAF-LR

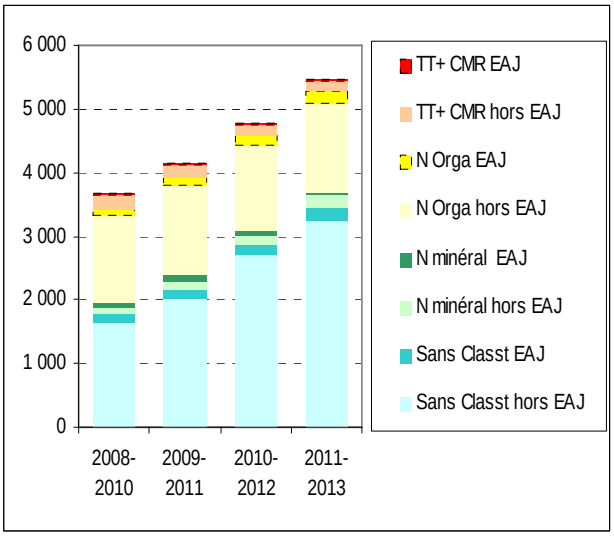

En moyenne triennale glissante, on observe une **hausse des quantités vendues entre le début et la fin de période, de 49%** pour le total des ventes avec +51% en zone agricole et +32% pour les amateurs (emploi autorisé dans les jardins –EAJ–). Ce dernier point est en contradiction avec une enquête 2013 de l'UPJ indiquant une baisse de l'utilisation de phytosanitaires par les amateurs de 40% entre 2008 et 2012. L'augmentation est surtout le fait de substances sans classement, avec une diminution des Substances les plus toxiques (T, T+ CMR).

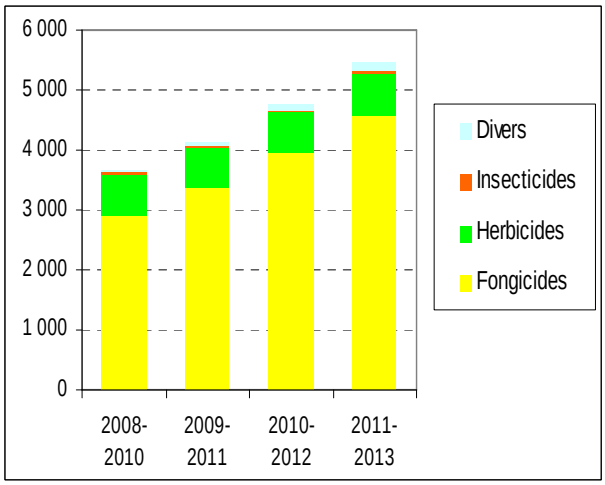

Le soufre représente l'augmentation observée : **hors soufre la moyenne triennale diminue de -1%.**
Plus largement, **en moyenne triennale glissante les substances actives (SA) autorisées en Agriculture Biologique (AB) ont augmenté de 47%** et **leur part dans le total des quantités vendues est passée, sur la période, de 43% à 64%**.
Cela dépasse nettement la part des surfaces régionales en AB (11% de la SAU 2013) ce qui révèlerait donc une appropriation de certaines pratiques AB par les exploitants en conventionnel.

Le printemps humide de 2013 a conduit à une pression phytosanitaire assez forte : les **herbicides** sont remontés à leur « pire » niveau. Ainsi même leur moyenne triennale glissante, outre les correctifs sur les données antérieures, augmente de **+4.6% sur la période.**

Ces derniers résultats soulignent la **fragilité de la démarche de réduction à l'échelle régionale**.

L'approche de l'utilisation de phytosanitaires par l'agriculture régionale au travers du poste "phytosanitaires" dans les dépenses montre, en moyenne triennale glissante, une **baisse des dépenses phytosanitaires par exploitation moyenne et grande** (en € constant 2010, soit une évolution en volume) **de -6.53%** en région entre 2008-2010 et 2011-2013 alors qu'il y a une hausse de +6.11% au niveau national…. Ceci est en **contradiction avec les données BNV-D sur les quantités (+49% en LR), de manière plus marquée que l'an dernier**. Une substitution par des produits pondéreux moins chers pour un traitement donné, pourrait être une explication. Mais ce n'est pas le cas, notamment du soufre.

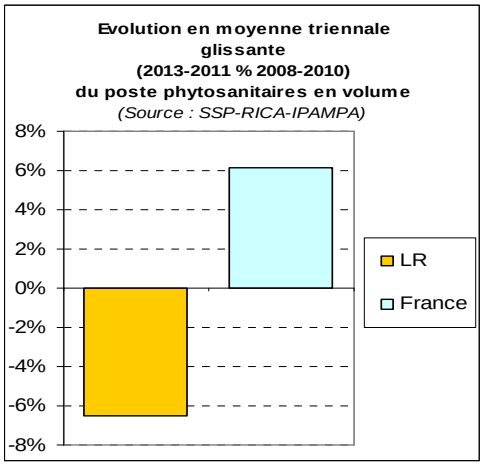

Evolution des pratiques

Mode de production biologique (AB et CAB)

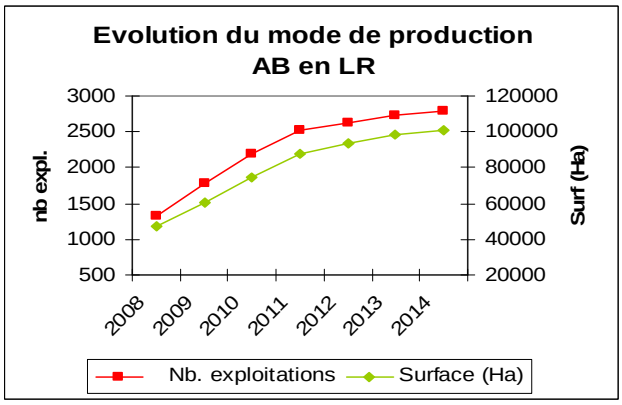

A fin 2014, l'agriculture biologique (AB) concerne 9% des exploitations et 11% des surfaces régionales. Les surfaces conduites en AB ont doublé entre 2008 et 2014 (53 247 Ha supplémentaires sur la période). *(Source : AgenceBio, DRAAF-LR)*

Les **évolutions des pratiques appréhendées par l'IFT**, à partir des enquêtes sur les pratiques réalisées par filière, par le Service Statistiques et Prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture, pour la période 2008-2014 ont montré :

- en viticulture une baisse de l'IFT herbicide entre les pratiques 2006 et 2010 : de 1.09 à 0.8, soit une baisse de 27% entre 2006 et 2010. (*Voir la note de suivi n°3 pour tous les détails)*.

- l'absence d'évolution en grandes cultures entre 2006 et 2010 (enquêtes 2008 et 2011)

- en arboriculture, les IFT ne sont pas encore disponibles. Les publications Agreste indiquent des nombres moyens de traitements mais pas des IFT. Pour la région ils vont de 7.6 sur cerise à 25.7 sur pommes, la région se situant chaque fois sous la moyenne et la médiane nationales.

Accompagnements

Les changements de pratiques peuvent être accompagnés grâce aux **mesures agro-environnementales (MAE-DCE)** sur les aires d'alimentation de captage ou bassins versant pilotes mais aussi dans le cadre de projets portés par des opérateurs économiques (organismes de défense et de gestion –ODG–, coopératives..). La conversion à l'agriculture biologique –CAB ou BIOCONV– s'applique à toute la région.

Ainsi ce sont près de 8.000 Hectares de MAE-DCE (*source : ASP, DRAAF-SRAFT*) et de l'ordre de 26.600 Hectares de CAB qui ont été aidés de 2008 à 2014 sur le 1er ou 2ème pilier de la politique agricole commune –PAC– (*AgenceBio, ASP, DRAAF-LR -estimation SRAFT)*. De l'ordre de 40% des surfaces en CAB concernait la vigne *(AgenceBio).* Soit au final de l'ordre de 8% des surfaces régionales en vigne ayant bénéficié d'aides pour leurs changements de pratiques.

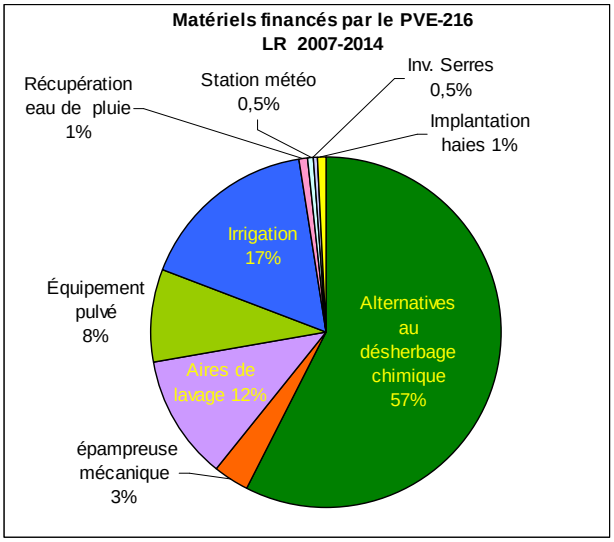

Ces évolutions de pratiques demandent d'**investir dans des matériels de substitution** (entretien mécanique des sols, gestion de l'enherbement, épamprage mécanique..). Le **Plan Végétal Environnemental (PVE)** a vocation à ces accompagnements, sur l'ensemble du territoire régional, avec une priorité aux projets collectifs. 57% des types d'équipements aidés concernaient de tels matériels. Plus de neuf millions d'aides publiques ont été engagés sur le PVE à fin 2014.

Sur la période, les **aides publiques en région** ont augmenté régulièrement jusqu'en 2013, avec une part prépondérante de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée. En 2014, la transition entre deux règlements européens de cadrage des financements a perturbé la dynamique observée :

Sources : DRAAF, AERMC, Région

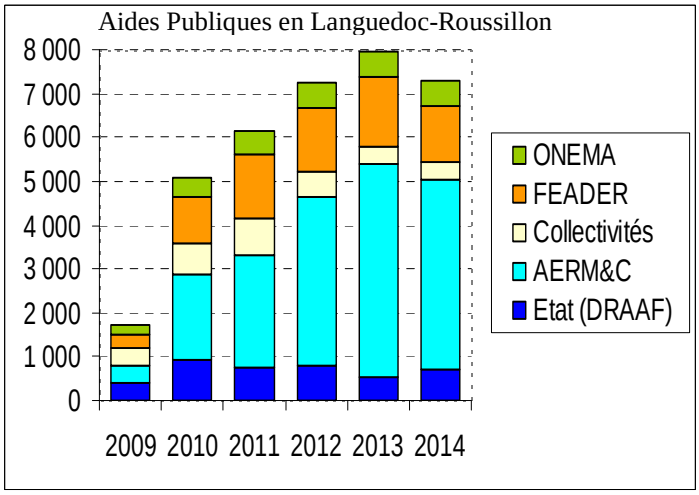

Il manque les données concernant : les aides centralisées :

- sur le Certiphyto (FEADER, ONEMA, Fonds de formation)
- de l'ONEMA sur DEPHY (FERME, EXPE) et l'action 16 (enseignement agricole).

Seules ont été comptabilisées les MAE-DCE, les aides sur la conversion à l'agriculture biologique –CAB– relèvent davantage du plan Bio. Les autres aides prises en compte sont : PVE/216 (investissements individuels ou CUMA), 125c2 (investissements collectifs), part Ecophyto de l'expérimentation Contrat de Plan, animation, études, communication et actions ZNA (études, PAPPH..).

Bilan des contrôles sur l'application et l'utilisation des phytosanitaires

De 2008 à 2014 les contrôles sur l'utilisation des produits phytosanitaires menés par les services de la DRAAF ont, en moyenne triennale glissante, donné les résultats suivants:

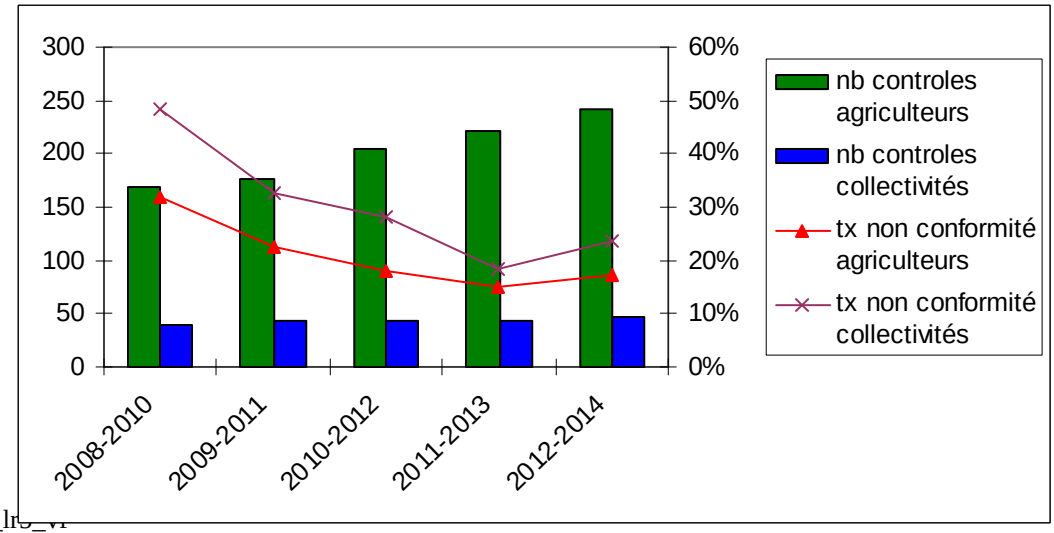

La détention de produits phytosanitaires non utilisables (évolution réglementaire…) est un motif de non conformité qui explique une part des taux observés. La disponibilité d'un stockage sécurisé conforme en est un autre. La hausse des non conformités en fin de période s'explique notamment par le ciblage et la systématisation des suites.

Il convient de noter l'augmentation des non conformités liées au **contrôle des pulvérisateurs** : 14.3% de non-conformité en 2014, et sur la période 2011-2014 sur les 68 non conformités relevées (7.4% des contrôles auprès des agriculteurs), 10% sont en cours de procès verbal (PV) pour absence de mise en conformité suite à la mise en demeure et autres rappels. Le bilan des contrôles par le **GIP-Pulvé confirme ce retard** : moins de 20% des pulvérisateurs sont en règle à juin 2015 sous l'hypothèse d'un pulvérisateur par exploitation, moins de 35% si on se limite aux exploitations moyennes et grandes.

Sur la période 2009-2014, deux agriculteurs ont été condamnés en correctionnelle pour détention et utilisation de produits interdits. Les peines ont été jusqu'à deux mois avec sursis et 1000€ d'amende, outre les frais de destruction des produits.

L'actualisation du bilan des contrôles sur les **Zones Non Traitées (ZNT)** à fin 2014 indique que 200 à 400km de berges ont été contrôlés par an depuis 2010. 3 à 10% de non conformité ont fait l'objet de 681 rappels à la réglementation et 26 procès verbaux (PV) en cas de récidive. La variabilité observée selon les zones s'explique notamment par le contexte, la dynamique et l'animation locale. Il est souligné combien, suite à des premières non conformités, l'animation professionnelle permet la sensibilisation et la rectification des pratiques. Sinon de simples courriers des autorités restent insuffisants.

Un autre point de contrôle est la détention d'un agrément. Le nouveau système d'**agrément** de la distribution, des prestations de services et du conseil concerne en région, après passage à ces nouvelles modalités, 380 entreprises, soit **610 établissements, à fin 2014**.

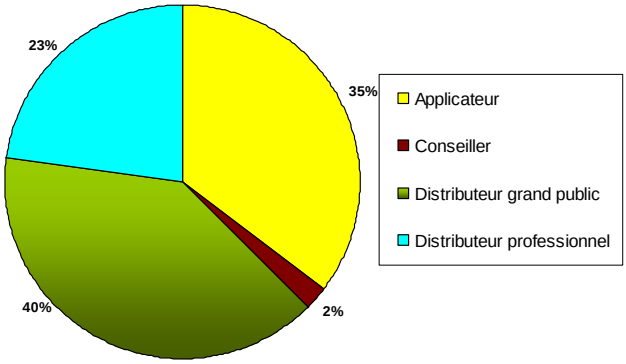

Indicateur d'état : Qualité pesticide des cours d'eau (2008-2013)

Source:AERMC- DREAL-CERPE 2014

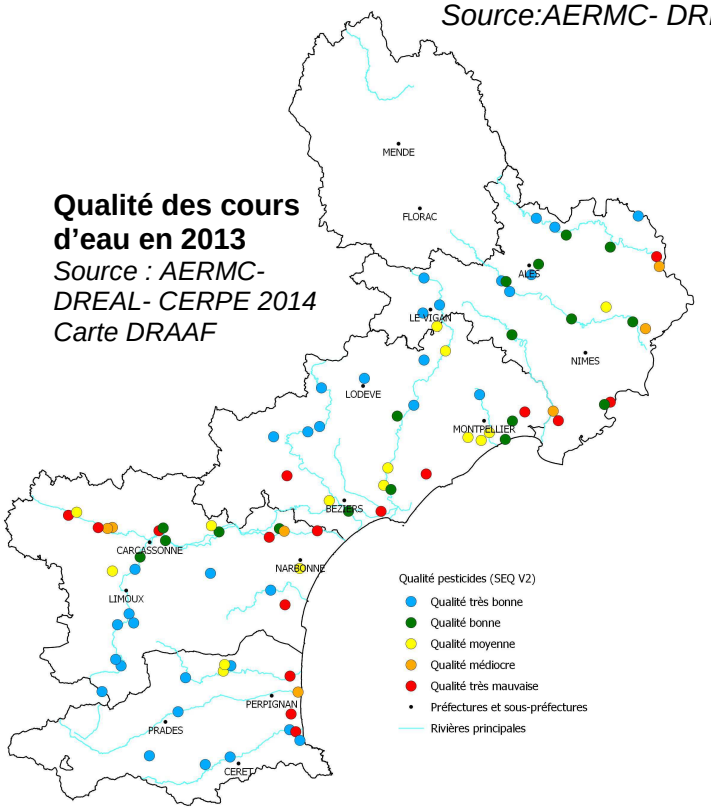

Qualité des cours d'eau en 2013
Source : AERMC-DREAL- CERPE 2014
Carte DRAAF

Malgré l'augmentation des listes de substances actives (SA) recherchées et l'amélioration des techniques de laboratoires, globalement, le nombre de pesticides détectés dans les cours d'eau du Languedoc-Roussillon a diminué entre 2008-2010 et 2011-2013, passant en moyenne triennale glissante de :

- 105 pesticides détectés (416 recherchés) sur 2008-2009 à
- 90 pesticides détectés (450 recherchés) sur 2011-2013

Les concentrations ont également diminué.

Cependant les résultats récents montrent une dégradation entre 2010-2012 et 2011-2013. Certains points restent toujours problématiques.

La même conclusion prudente d'amélioration globale sur la période, avec des problèmes ponctuels, vaut pour les captages où la mise en place de dynamiques locales porte ses fruits sur les sites les plus anciens.

Les données 2013 confirment le maintien de la **prépondérance des herbicides dans la pollution des cours d'eau**. Le glyphosate et son métabolite (AMPA) dominent tant dans les détections que dans les dépassements de la limite de qualité des eaux brutes (norme eau potable). Les triazines et leurs métabolites ainsi que le diuron, autre produit interdit, sont encore détectés. **L'effet des interdictions se fait sentir avec une diminution des fréquences et des concentrations**.

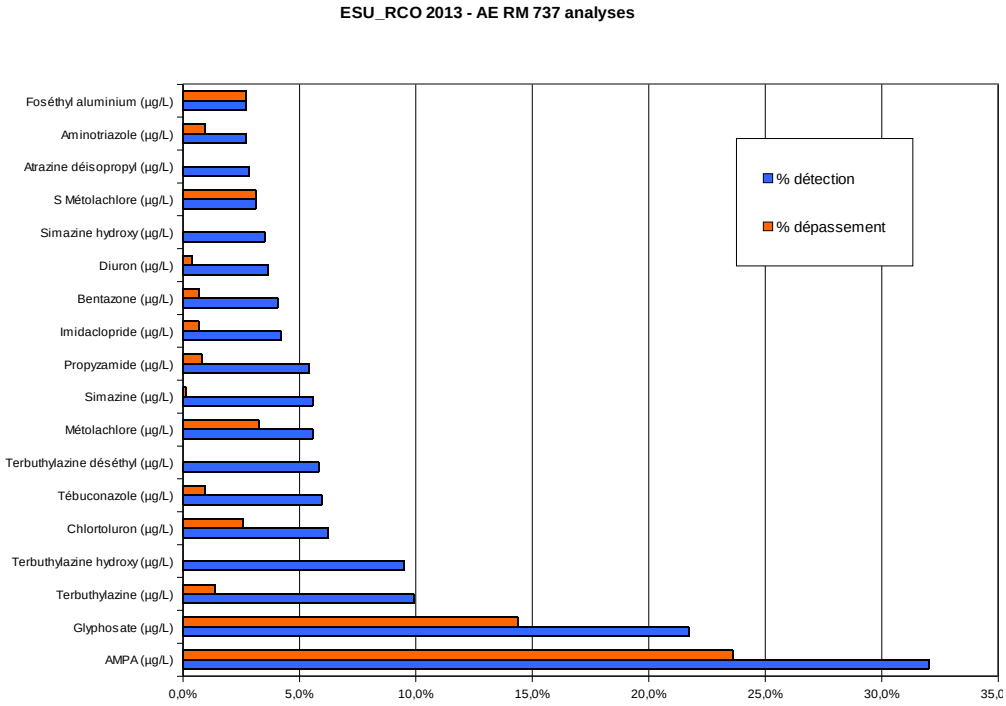

Contexte parasitaire

Faits marquants : 2014, une année difficile du point de vue climatique

Sur toutes les cultures, les pressions en bioagresseurs sont moyennes et facilement maîtrisées exceptées sur olivier avec la mouche.

Campagne 2014

Conditions climatiques

La campagne 2014 présente une pluviométrie globale supérieure de 14% par rapport à la normale (cumul des pluies 2014 de 1 117 mm). La pluviométrie de printemps est largement déficitaire notamment dans l'Hérault (placement en vigilance sécheresse fin avril). L'automne se caractérise par des pluies violentes voire orageuses.

Le bilan thermique est excédentaire excepté en juillet et août où les températures sont inférieures aux normales.

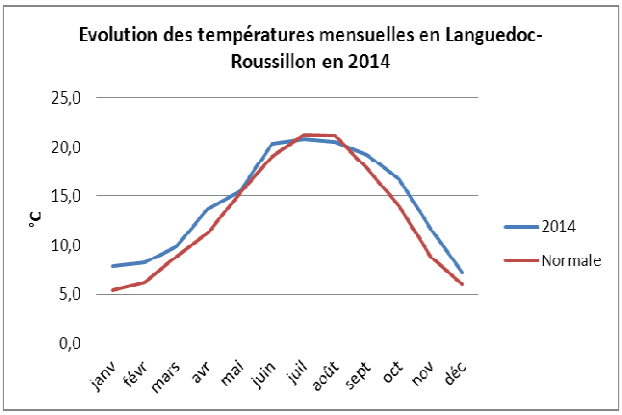

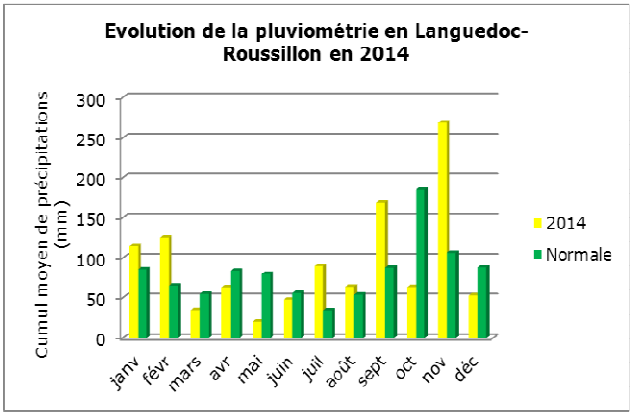

Source : Agreste, Marsop Elaboration : CRA-LR

Accidents climatiques

Des épisodes orageux et de grêles sont recensés de mai jusqu'à juillet. Les dégâts sont importants. Des épisodes cévenols violents à l'automne.

- Des épisodes orageux des **22 et 23 mai** ont affecté à des niveaux variables en fréquence et en intensité divers secteurs de l'Aude
- Des orages de grêle du **12 au 15 juin** ont impactés la région dont Gruissan et Narbonne (une superficie de 250 ha est touchée, dont 150 ha à plus de 40%), la vallée du Gardon et le secteur de Saint-Gilles et Saint Thibéry avec certaines parcelles avec jusqu'à 40% d'impact
- Des orages de grêle, **le 24 juin**, affectent surtout les Pyrénées Orientales dont une partie du vignoble d'Espira de l'Agly. Les dégâts observés peuvent aller jusqu'à 40% ;
- De violents orages de grêle entre le **4 et 6 juillet** affectent à nouveau la région avec notamment plus de 10 % du vignoble audois affecté (notamment certains secteurs du Minervois, de la Malepère, du Carcassonnais et une partie du Cabardès et des Corbières occidentales). Les niveaux de destruction peuvent atteindre 80 à 100% sur de nombreux secteurs. Une partie du vignoble du Minervois héraultais est atteint également : Beaufort, Oupia, Olonzac…) et les dégâts vont jusqu'à 100%. Dans d'autres secteurs du département les dégâts sont limités ;
- le **20 juillet**, d'importants orages de grêle, localement accompagnés de vents très violents (tornade sur le nord) ont touché le Gard. Les dégâts sur la perte de récolte estimée est fréquemment de l'ordre de 30 à 50%. Mais il n'est pas rare sur de nombreuses communes de trouver des zones où les pertes sont de l'ordre de 80 à 100%
- Des épisodes cévenols en **automne** : mi-septembre (ouest et nord de l'Hérault), 29 septembre, début octobre et fin novembre provoquant des pertes de fonds.

Pression sanitaire

En arboriculture, sur fruits à noyaux, les besoins en froid des pêchers sont satisfaits malgré un hiver doux. La floraison et la nouaison se déroulent dans de très bonnes conditions.
Sur **abricotier**, les conditions climatiques sont très favorables à l'oïdium, qui entraîne de fréquents dégâts sur fruits, dans une moindre mesure sur pousses en fin de saison.
Les attaques d'Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA) sont plus difficiles à observer cette année : symptômes atypiques (floraison anticipée sur des parties d'arbre, symptômes d'été peu visibles). Le capnode reste un ravageur à surveiller. Les larves peuvent faire de gros dégâts en s'attaquant aux racines.
Enfin, *Drosophila suzukii* est suspectée de s'attaquer à des abricots tardifs en pleine maturité, dans des petits vergers destinés à la vente directe.
Sur **pêcher**, la pression des maladies est forte mais le risque est limité. La cloque connait des conditions très favorables. Le cycle de la tordeuse orientale est précoce. Le ravageur profite de conditions favorables en début de saison. La pression de l'année est élevée, avec des dégâts très variables d'un secteur et d'un verger à l'autre.

Sur fruits à pépins, 2014 est calée sur une année normale au niveau phénologie. Les conditions climatiques au moment de la floraison sont très bonnes, accompagnées d'une bonne pollinisation. Une nouvelle fois, l'année est jugée à risque tavelure compte tenu d'un inoculum 2013 fort. Le black rot est une maladie en évolution progressive. Des dégâts sont parfois importants localement, sur variétés tardives. Après deux années plutôt calmes, on redoute que la pression 2014 des maladies de conservation soit plus forte compte tenu de la météo humide en été.

Sur **châtaignier**, l'été frais et relativement pluvieux a favorisé la septoriose (impact sur les récoltes limitées car les variétés ne sont pas toutes sensibles) et les pourritures brunes. Concernant le Cynips, 35 nouvelles communes sont touchées. Une vingtaine de lâchers est réalisée sur les départements. L'auxiliaire arrive, naturellement, sur de nombreux foyers découverts en 2013 et 2014.

Sur **olivier**, les orages avec de fortes rafales de vent, au moment de la floraison, ont détruit les fleurs. Puis les grosses amplitudes de variation des températures au moment de la floraison ont induit des chutes de fruits parfois significatives.

En maraîchage

Sur **melon**, le vent fort de mai a entraîné une faible nouaison et les rendements sont inférieurs à la normale. La pression en fusariose est importante et les dégâts sont difficiles à estimer. La pression en mildiou est si forte que des parcelles en agriculture biologique sont perdues. La fréquence en diddymella semble augmenter mais son identification n'est pas encore facile. En 2014, la pression en acariens est forte.

Sur **artichaut**, les pressions en pucerons diminuent, peut être dues à des lâchers d'auxiliaires de plus en plus importants. L'apion est toujours présent mais il reste un ravageur de parcelles en monoculture. L'intensité en *Cyperus sp,* adventice émergente, diminue. Des techniques mécanique sont à développer.

En **asperge**, de nombreux secteurs sont touchés par les très fortes pluies de l'automne. Le risque asphixie est fort. Des conséquences sont à prévoir sur la récolte 2015.

Sur **salade**, le nombre de race de mildiou (*Bremia sp*.) continue à évoluer tout en contournant les résistances. La pression en noctuelle terricole semble augmenter comparée aux années antérieures.

En viticulture

L'hiver, particulièrement doux, permet un débourrement précoce, à partir de la mi-mars.

Le niveau de risque de **mildiou** au moment du débourrement est faible à moyen. La pression globale est faible. Dès début mai, les premiers foyers primaires sont détectés dans les Pyrénées Orientales. La situation est globalement maîtrisée jusqu'à mi-juin, période à partir de laquelle les pluies régulières estivales ont généré de nouveaux cycles particulièrement préjudiciables à l'état du feuillage. Peu d'incidence quantitative car l'épidémie est tardive mais ces attaques tardives ont particulièrement affecté le feuillage pénalisant ainsi la maturation du raisin.

Les conditions climatiques sont moyennement favorables au développement de **l'oïdium**. La fréquence des drapeaux sur les parcelles touchées est importante dans l'Hérault et les Pyrénées Orientales et beaucoup plus faible dans l'Aude et le Gard.

Concernant **l'eudémis**, le millésime 2014 se caractérise par une pression inférieure à celle de 2013, de gros écarts en matière de dépôts de ponte entre les secteurs précoces et tardifs de toute la région.

La pression de la **pourriture grise** est moyenne : les conditions humides et pluvieuses durant la phase de maturation permettent la progression de la pourriture grise jusqu'aux vendanges.

La pression **Black rot**, en 2014, est particulièrement élevée dans les zones habituellement sensibles mais également en dehors de ces zones. Les conditions climatiques de juillet entraînent de longues phases de pluies/humectation en plein pic de sensibilité à cette maladie.

Grandes cultures

L'année 2014 est atypique côté climat : moins de 300 mm sur le cycle du blé dur dans l'Hérault à près de 1000 mm dans l'ouest audois.

Côté **céréales**, la **rouille jaune** a confirmé sa présence et l'oïdium a été, sur certains secteurs, particulièrement « nocif » (zones déjà stressées). La rouille brune demeure la maladie la plus fréquente.

Le contexte séchant de l'année a exacerbé les phénomènes de **fusariose** du plateau de tallage, particulièrement dans les parcelles de blé sur blé qui ont aussi subi le piétin échaudage précocement en saison.

Sur **colza**, la pression **Sclerotinia** est un peu plus forte que les années précédentes.

Sur **tournesol**, les destructions à la levée par les oiseaux deviennent de plus en plus problématiques sur l'ensemble de la région.

Pression des bio-agresseurs et conditions agro-climatiques de 2014

Légende :

①Pression faible
②Pression moyenne
③Pression forte

⇩ beaucoup plus faible ⇘ plus faible ⇔ équivalente ⇗ plus forte ⇧ beaucoup plus forte
L : Languedoc PO : Roussillon

Maraîchage	Melon 2014 : 2 611 ha – 48 563 t	③Verticilliose ⇗ ②Fusariose ⇔ ③Oïdium ⇗ ①Cladosporiose ⇘ ①Sclerotiniose ⇘ ③Mildiou ⇗ ②Bactériose ⇗ ①Diddymella ⇗	③Pucerons ⇗ ②Taupins ⇗ ③Acariens ⇔ ①Nématodes ⇗ ①Héliothis ⇗
	Asperge 2014 : 669 ha – 3 304 t	②Rouille ⇔ ②Stemphyllium ⇗	③Mouche ⇔ ①Chenille à fourreau ⇔ ③Mouche des semis ⇔
	Artichaut 2014 : 518 ha – 6 150 t	③Oïdium ⇔ ①Mildiou ⇗	③Pucerons noirs, verts ⇔ ③Noctuelles ⇔ ①*Cassida deflorata* ⇘ ①Tordeuse ⇔ ②Apion ⇔
	Tomate 2014 : 631 ha – 63 563 t	②Oïdium ⇘ ①Moëlle noire (*Pseudomonas corrugata*) ⇗	③*Tuta absoluta* ⇔ ②Pucerons, chenilles défoliatrices, Thrips, aleurodes ⇔ ②Acariens, ⇘
	Salade 2014 : 1 574 ha – 49 183 t	②Sclérotinia ⇔ ②Oïdium ⇘ ③Mildiou ⇔ ③Rhizoctonia ⇔ ②Big Vein ⇔ ①Pourriture grise ⇔ ①Maladies des taches orangées ⇔ ①Anthracnose ⇔	③Noctuelles ⇔ ③Pucerons ⇔ ①Taupins ⇘ ①Nématodes ⇔ ①Aleurodes ⇔
Vigne	2014 : 236 500 ha 12,23 millions d'hl	②Mildiou ⇔ ②Oïdium ⇘ ③Black rot ⇗ ③Maladies du bois ⇗	①Eudémis ⇘ ①Acariens ⇔ ②*Scaphoïdeus titanus* ⇔

Grandes cultures	Colza 2014 : 4 150 ha – 27 qx/ha	②Oïdium ⇔	② Méligèthes, charançons de la tige, pucerons cendrés ⇗ ① limaces, altises, tenthrèdes ⇔
	Blé dur 2014 : 59 450 ha – 36 qx/ha	② Fusariose des épis ⇔ ② Rouille brune précoce ⇔ ② Rouille jaune précoce ⇗ ① septoriose ⇗ ① mosaïques ⇗	② Puceron
	Cultures	**Maladies**	**Ravageurs**
Arboriculture	Cerisier 2014 : 996 ha – 5 202 t	①Monilia fleurs/rameaux ⇔ ①Monilia fruits ⇘ ①Cylindrosporiose ⇔	0 - ①Mouche ⇔ ②-③*Drosophila suzukii* ⇔ ①Forficule ⇔
	Abricotier 2014 : 3 568 ha – 45 200t	①Monilia fleurs/rameaux ⇘ ③Oïdium ⇗ ②ECA ⇗ 0-①Monilia fruit 0-①Tavelure, rouille, bactériose ⇔	0-①Anarsia ⇔ ①Capnode ⇔ ②Forficule ⇔ 0 -① Tordeuse orientale du pêcher ⇔
	Pêcher 2014 : 4 624 ha – 102 140 t	Cloque ⇘ - L ② - PO ① Oïdium - L ① ⇘ - PO ② ⇔ ①Fusicoccum ⇔ ①-②Moniliose sur fruits ⇘ 0-①Bactériose à Xanthomonas (L) ⇘ ② Sharka ⇔ **à** ⇗ selon les secteurs	①-Tordeuse orientale ⇗ ①-②*Thrips meridionalis* ⇗ ①-②*Thrips occidentalis* ⇗ ②Puceron vert ⇔ 0-①Pucerons noirs ⇔ ①Cochenille du murier (PO) ⇔ ①-②Pou de San José (PO) ⇔ ②Cicadelle verte ⇔ ①-②Forficule ⇔ ①-②*Ceratitis capitata* (PO) ⇔
	Pommier 2014 : 1 931 ha – 85 163 t	①Tavelure ⇘ ② Oïdium ⇗ ①Maladies de conservation ⇗ ① Black rot ⇗	②Carpocapse ⇔ ①Tordeuse orientale, Zeuzère, Sésie, Mineuse marbrée, acariens rouges, *Pseudococcus sp.* ⇔ ②Puceron cendré ⇗ ②Pucerons lanigères, verts ⇔ ①*Ceratitis capitata,* Pou de San José ⇗
	Olivier 2014 : 3 840 ha – 1 100 t d'huile	①Œil de paon ⇔ ①Pourriture et brunissement des fruits, Dalmaticose ⇗	③Mouche ⇗ ①Cochenille noire ⇗
	Châtaignier 2014 : 1 311 ha - 949 t	③Pourriture brune ⇗ ②Pourriture crayeuse ⇗ ①Septoriose des feuilles ⇗	③Carpocapse ⇗ ②Cynips ⇗ ①Balanin ⇔ ①Tordeuse ⇗

Contexte Socio-économique

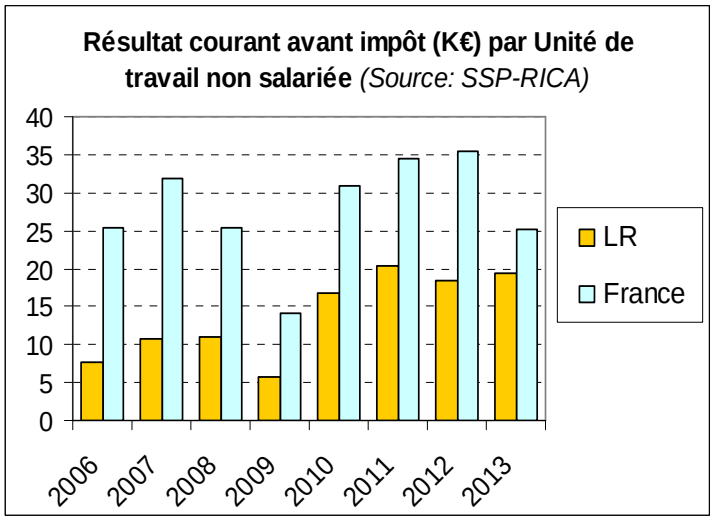

En région, la hausse observée depuis 2010 du revenu, appréhendé à travers le résultat courant avant impôt par unité de travail agricole non salariée, se stabilise. L'écart avec le niveau national diminue suite à la baisse des cours des grandes cultures, notamment du blé.
Il est à rappeler qu'une moyenne masque les disparités et des situations économiques difficiles. Ainsi une étude Agreste indique que 45% des exploitations de l'OTEX viticulture ont un faible revenu, inférieur à 10.000€ /an, sans parler des 47% de "petites exploitations" qui, en région, ne sont pas représentées dans le RICA.

Les grandes cultures semblent revenir dans les niveaux régionaux de revenus.

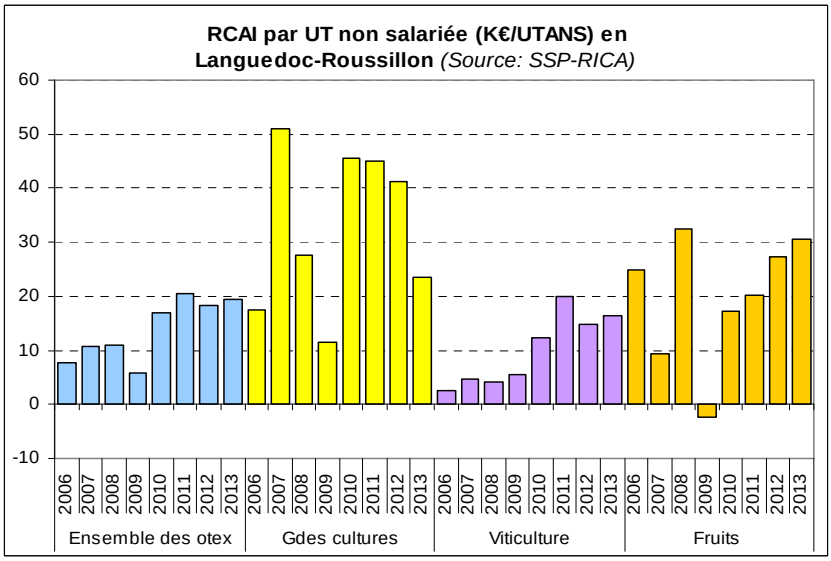

Depuis 2010, en région, les prix des produits phytosanitaires sont légèrement à la baisse, sauf les herbicides.

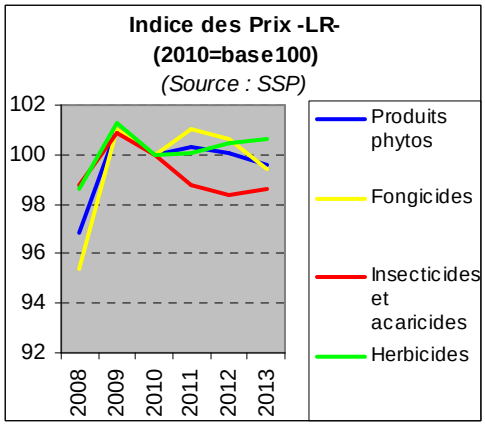

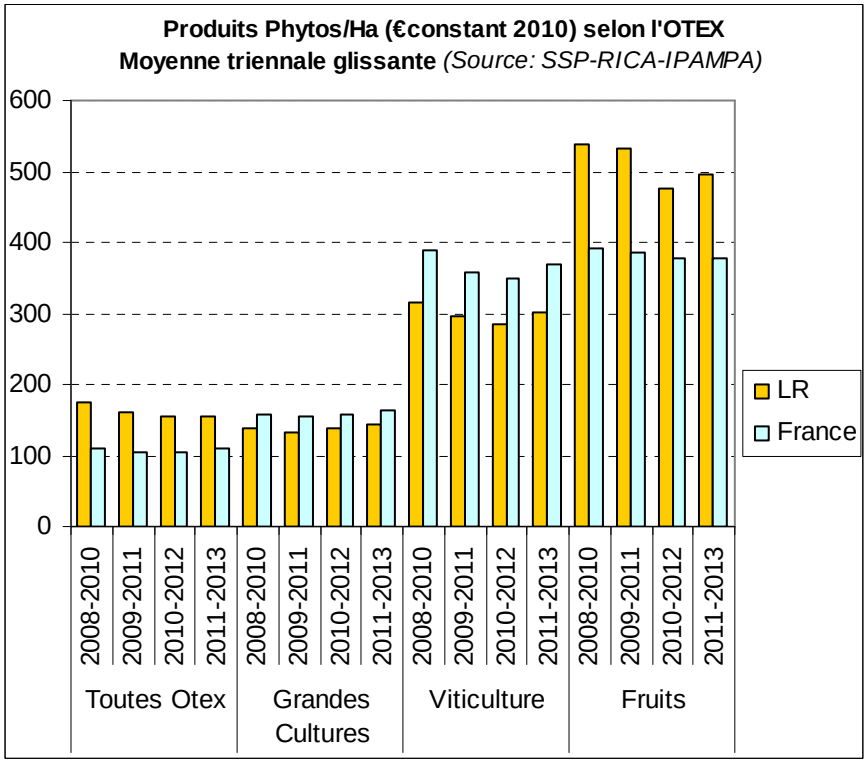

En moyenne triennale glissante et sur la période, les dépenses de

phytosanitaires par hectare baissent un peu en région (-9.9%) alors qu'elles restent stable au niveau national (+0.1%). Cette baisse est variable selon les filières : pas de baisse en grandes cultures, la baisse des revenus tardant à se traduire dans les pratiques. En viticulture, en moyenne triennale, les dépenses diminuent entre 2008-2010 et 2011-2013 malgré la hausse des revenus et une pression phytosanitaire moyenne à forte, mais repartent à la hausse si on compare 2010-2012 et 2011-2013. Cette dernière remarque vaut aussi pour toutes les OTEX.

Rappel : si les dépenses phytosanitaires régionales par hectare sont, en moyenne, supérieures à la moyenne nationale, cela tient à la différence d'assolement, notamment au poids, en région, des cultures pérennes plus consommatrices en produits phytosanitaires que les grandes cultures ou systèmes d'élevage par exemple.

Conclusion

Comme pour la note précédente, malgré le manque d'indicateurs NODU et QSA fiables au niveau régional, les autres indicateurs témoignent des efforts réalisés en Languedoc-Roussillon pour améliorer les pratiques phytosanitaires. Cependant les derniers résultats 2013 indiquent la fragilité des progrès : ventes en hausse notamment en herbicides, dégradation des indicateurs (pollution des eaux, dépenses phytosanitaires..) par rapport à 2010-2012. De plus certaines lacunes existent :

- alors que l'échéance de l'obligation du Certiphyto arrive (novembre 2015) 48% des exploitants restent à former, pour avoir accès aux produits phytosanitaires.
- entre 20% et 34% des pulvérisateurs sont à jour du contrôle technique obligatoire, base nécessaire, même si non suffisante, pour agir sur le levier que représente la pulvérisation en cultures pérennes.

Les données QSA, avec les réserves nécessaires, sembleraient indiquer une appropriation de techniques de l'agriculture biologique par une bonne part des agriculteurs en conventionnel (soufre, cuivre, confusion sexuelle…). Le prochain accès à des données au code postal utilisateur permettra d'affiner ces données régionales et de leur conférer de la pertinence.

La pression phytosanitaire est restée moyenne à forte de 2008 à 2014 en région.

Il importe d'ancrer les dynamiques d'amélioration, en élargissant les réseaux d'échanges qui rationalisent les stratégies et déclenchements de traitements au-delà des discours alarmistes.

Même si les conditions économiques s'améliorent, elles demandent toujours l'accompagnement des exploitations dans ces évolutions, notamment pour investir dans des matériels performants et respectueux de l'environnement (travaux IRSTEA-IFV-réseau machinisme régional).

Les efforts sont à poursuivre et déployer pour infléchir significativement la dépendance des exploitations régionales aux produits phytosanitaires. La nouvelle version du plan Ecophyto 2 va dans ce sens. De même la loi dite Labbé de 2014, sur les zones non agricoles, a vu son périmètre complété et ses échéances anticipées par la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte (LTECV) votée le 17 août 2015.

Août 2015

Lexique :

ASP : Agence de Services et Paiements, assure les paiements de la PAC (politique agricole commune, tant 1er –aides directes– que 2ème pilier –développement rural–)

BNV-D : Base nationale des ventes des distributeurs

CRA : Chambre Régionale d'Agriculture

CMR : cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction : une des classes de toxicité des substances vis à vis de l'homme

Niveau 1 : substance que l'on sait être CMR pour l'homme

Niveau 2 : substance qui doit être considérée comme CMR pour l'homme

Niveau 3 : possibles effets CMR mais informations insuffisantes

DRAAF : Direction de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

INSEE : Institut National de la Statistique et des études économiques

MAAF : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

N : toxique pour l'environnement

NODU : nombre de doses unités, indicateur de suivi du plan Ecophyto 2018, voir les notes de présentation des divers volets du NODU : http://agriculture.gouv.fr/Documents-de-l-axe-1

PDR : Plan de Développement Rural

RICA : Réseau d'information comptable agricole

SMAGE : Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux

SRAL : service régional de l'alimentation

SRAFT : service régional agriculture, forêt, territoires

SRISET : service régional de l'information statistique, économique et territoriale

SSP : Service de la Statistique et Prospective

T/T+ : toxique / très toxique : une des classes de toxicité des substances vis à vis de l'homme

Sources des données :

QSA : extraction régionale (SRAL) de la BNV-D

Données économiques du SSP regroupant des données INSEE, Agreste, RICA
Les données sur les dépenses phytos en € constant 2010 sont obtenues en divisant le poste "dépenses phytos" du RICA par l'indice IPAMPA des produits phytosanitaires, avec 2010 comme référence (100) et pour le niveau géographique correspondant (France ou LR).

Données sur la conversion à l'agriculture biologique : De 2008 à 2010 la conversion était aidée dans le cadre de la MAE-CAB (versée 5 ans). En 2011 ces aides ont basculé sur le premier pilier (SAB-C). Alors, même les aides Etat restant à payer sur les conversions 2008-2010, ont basculé. D'où des doublons de surfaces entre ces deux sources.
L'AgenceBio fournit des données sur la filière AB notamment les surfaces conduites en AB en distinguant les certifiés et les années de conversion (C1, C2 ou C3).
L'ASP fournit des données, pour chaque mesure d'aide (CAB sur le 2ème pilier, SAB-C sur le premier pilier), de nombres de dossiers, surfaces et montants d'aide mais sans distinguer, pour une année donnée, chacune des années de versement d'aide à la conversion (aide versée sur 5 ans). Le cumul pluriannuel de surfaces n'est dès lors pas pertinent et l'estimation des nouvelles conversions de chaque année demanderait de nombreuses hypothèses.
Le SRAFT traite ces sources pour son expertise de la filière.

Pesticides dans l'eau : CERPE, réseau de contrôle opérationnel issu de l'application de la directive cadre sur l'eau

Pression sanitaire : depuis 2009, Bulletin de Santé du Végétal Grandes Cultures, Arboriculture et Viticulture

Données climatiques : Marsop / Météo France

En savoir plus :

Plan Ecophyto national : http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018

Action 16 – Enseignement : http://www.adt.educagri.fr/index.php?id=211

Plan Ecophyto Régional :
http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/plan_regional_ecophyto_lr2010-07-08_cle08a1c5-1.pdf

CERPE (dernière assemblée plénière):
http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/CERPE-Dynamique-des-actions-pour

Bulletins de Santé du Végétal (BSV) :
http://www.languedocroussillon.chambagri.fr
http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=261

Pesticides dans l'eau :
CERPE : http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/Qualite-des-eaux-et-enjeux

Agence de l'eau Rhône Méditerranée : http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/

PLAN REGIONAL ECOPHYTO 2018 - LANGUEDOC-ROUSSILLON

Enjeu	Action	Intitulé	Pilote
1	**Organiser la gouvernance régionale, suivre les réalisations et communiquer**		
	LR-1	Mise en place et animation du Comité Régional d'Orientation et de Suivi –CROS– et des groupes de travail sur lesquels il s'appuie	DRAAF-SRAL
	LR-2	Élaborer une note annuelle de conjoncture régionale	SRAL /CRALR
	LR-3	Élaborer une communication régionale adaptée et relayer la diffusion des messages nationaux	SRAL /CRALR
2	**Réduire l'utilisation des phytosanitaires en agriculture**		
	LR-4	Mettre en place les réseaux régionaux d'épidémiosurveillance	CRALR
		Élaborer et diffuser les Bulletins de Santé de Végétal –BSV– pour les différentes filières régionales	
	LR-5	Appuyer la valorisation des démarches Ecophyto via la structuration économique	SREAFE / FAM
	LR-6	Organiser la concertation pour la réduction des phytosanitaires sur les aires d'alimentation des captages prioritaires	DREAL
	LR-7	Diffuser les systèmes de productions économes en phytosanitaires (guides , visites …)	CRALR
3	**Tendre vers le "Zéro phyto" en zone non agricole**		
	NB : les actions LR-4 et 6 incluent un volet ZNA		
	LR-8	Diffuser les alternatives aux phytosanitaires en ZNA	Région / AE
	LR-9	Accompagner la réduction de l'usage des phytosanitaires par les collectivités et gestionnaires d'infrastructures	Région / AE
	LR-10	Soutenir des actions auprès des jardiniers amateurs	Région / AE
4	**Mettre en synergie les actions Recherche, Expérimentation, Démonstration et Formation**		
	LR-11	Mettre en place des réseaux FERME (et EXPE)	CRALR
	LR-12	Intégrer des exploitations de lycées agricoles dans ces réseaux ou démarches *(et l'enseignement supérieur)*	CRALR / SRFD
	LR-13	Assurer la mise en place de Certiphyto dans tous les secteurs	SRFD
	LR-14	Faire une veille sur les recherches et expérimentations existantes en région	CRALR
	LR-15	Former aux Bonnes Pratiques et aux alternatives aux phytosanitaires en agriculture	CRALR / SRFD
	LR-16	Former aux alternatives en ZNA, en visant l'objectif "zéro phyto" du SDAGE	CNFPT/ Région